

# Avis public d'élection

Municipalité : Ville de La Pocatière

Date du scrutin : 02 novembre 2025

Par cet avis public, Isabelle Michaud, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :  
Poste de mairesse ou maire  
Poste de conseillère ou conseiller 1 Secteur de l'ancienne Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth  
Poste de conseillère ou conseiller 2 Secteur de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
Poste de conseillère ou conseiller 3 Secteur de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
Poste de conseillère ou conseiller 4 Secteur de l'ancienne Ville de La Pocatière  
Poste de conseillère ou conseiller 5 Secteur de l'ancienne Ville de La Pocatière  
Poste de conseillère ou conseiller 6 Secteur de l'ancienne Ville de La Pocatière
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

## Horaire

Lundi (22 et 29 septembre 2025)	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 00
Mardi (23 et 30 septembre 2025)	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 00
Mercredi (24 septembre et 1 <sup>er</sup> octobre 2025)	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 00
Jeudi (25 septembre et 2 octobre 2025)	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 00
Vendredi (19 et 26 septembre 2025)	De 9 h 00 à 12 h 00	
Vendredi 3 octobre 2025	DE 9 h 00 à 16 h 30	

**Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Élodie Freund.
5. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

## Présidente d'élection

Adresse : 395, Chemin des Sables Est

Téléphone : 418-856-3192

## Signature

Fait à Ville de La Pocatière

le 10 septembre 2025



Isabelle Michaud, Présidente d'élection